

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ✔ Maîtriser la réglementation permettant de mettre en place un cadre juridique sécurisé en matière d'annualisation du temps de travail
- ✔ Mesurer les intérêts et les limites l'annualisation du temps de travail
- ✔ Être en capacité de piloter le passage à l'annualisation du temps de travail votre structure

PROGRAMME DE LA FORMATION

Partie 1 - Les grands principes applicables à l'annualisation

Notions juridiques fondamentales et durée du travail. Ce qu'il faut connaître avant de mettre en place l'annualisation. Les avantages & les limites. Les autres options à prendre, choix de décompte du temps de travail, rémunération

Partie 2 - Régime juridique de l'annualisation

Régime juridique du temps plein annualisé et du temps partiel annualisé

Partie 3 - Procédures de mise en place de la modulation du temps de travail

Par accord d'entreprise, l'avenant au contrat de travail. Les impacts dans la gestion des plannings

FDB.20 - ANNUALISATION DU TEMPS DE TRAVAIL DANS LES ENTREPRISES DE SERVICES À LA PERSONNE

Publics et prérequis

Dirigeants et personnel en charge de la fonction RH dans les sociétés de SAP

Aucun prérequis

Intervenants

Juristes en droit social

Consultants RH

Modalités

Intra sur-mesure ou interentreprises

Présentiel : 7 heures

Distanciel : 7 heures

Blended Learning : 7 heures

Tarifs

Inter

625€ HT /jour/personne

Intra (jusqu'à 12 personnes)

Sur demande

Demander un devis